

L'apport de la stylistique comparée à l'enseignement de la traduction

Jean Darbelnet

Volume 33, Number 2, juin 1988

L'enseignement de la traduction au Canada — Teaching Translation in Canada

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/002483ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/002483ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (print)

1492-1421 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Darbelnet, J. (1988). L'apport de la stylistique comparée à l'enseignement de la traduction. *Meta*, 33(2), 133–141. <https://doi.org/10.7202/002483ar>

L'APPORT DE LA STYLISTIQUE COMPARÉE À L'ENSEIGNEMENT DE LA TRADUCTION

JEAN DARBELNET

Université Laval, Québec, Québec

Depuis près d'un demi-siècle, la stylistique comparée s'est fait une place dans l'enseignement de la traduction, que ce soit exactement sous ce titre ou sous une désignation apparentée. Il est apparu aux responsables des programmes qu'elle avait un rôle à jouer dans la formation du traducteur, en d'autres termes qu'elle ne faisait pas double emploi avec les autres matières qui étaient proposées, telles que la syntaxe ou la lexicologie, avec lesquelles, nous le verrons plus loin, elle a des rapports assez étroits. L'occasion nous est donnée d'examiner en quoi elle est spécifiquement utile.

C'est devenu une banalité de répéter que le traducteur doit savoir aussi bien que possible les deux langues entre lesquelles se situe son activité. Allons plus avant en précisant les termes de cette affirmation qui n'est pas contestable. Nous dirons qu'il doit connaître et même sentir au premier contact les *nuances* de la langue de départ, qui en principe est sa langue seconde, et posséder les *ressources* de la langue d'arrivée, qui est, idéalement, sa langue maternelle.

Ici se pose le cas du bilingue fonctionnel, c'est-à-dire de celui qui a grandi dans un milieu bilingue et a absorbé les deux langues sans effort, peut-être même sans s'en apercevoir. Il est facile de penser qu'il doit être ou faire un excellent traducteur. Or, c'est rarement le cas pour des raisons faciles à comprendre. Sa fonctionnalité présente cette caractéristique que quand il parle l'une de ses deux langues, il ne pense pas à l'autre. Il ne les compare jamais, pour la simple raison qu'il n'en éprouve pas le besoin. Il lui arrive donc assez couramment de les confondre, surtout quand il s'agit de deux langues aussi paronymiques que le français et l'anglais.

En fait, ce danger menace, à des degrés divers, tous ceux qui utilisent deux langues, qu'ils soient bilingues ou non. L'étude de la stylistique, unilingue ou comparée, apporte un correctif à cette situation parce qu'elle habitue le sujet parlant à s'interroger sur la façon dont il parle, à prendre conscience des ressources dont il dispose. Elle est une discipline relativement récente. Le mot lui-même est une francisation de l'allemand *stylistik* et figure au *Littre* avec une définition et un exemple qui représentent un autre point de vue que celui que nous exposons ici : « Théorie du style. La stylistique latine. » L'école française, représentée par Charles Bally, s'en sépare radicalement, son objet étant la langue commune à une collectivité qu'elle étudie à ses différents niveaux de fonctionnement, que l'on appelle les niveaux de langue (*levels of speech*). Notons en passant que Bruneau et Bally étaient contemporains, leur période de productivité se situant dans la première moitié du siècle.

L'auteur de ces lignes s'est intéressé à la stylistique française en tant qu'angliciste, donc avec l'intention d'en appliquer les principes à l'anglais. Ce mot « angliciste » ne s'emploie guère au Canada, mais il est suffisamment transparent du fait qu'il est parallèle à « latiniste » et à « helléniste ». Au cours de ses études, la conviction s'est établie en lui qu'une connaissance même approfondie de la grammaire et du vocabulaire ne suffit

pas à acquérir la pleine possession d'une langue seconde. C'est alors qu'il s'est intéressé au *Précis* et au *Traité de stylistique française* de Bally, qui lui ont apporté ce qu'il cherchait. Il fut ainsi amené, alors qu'il dirigeait le Département de français de l'Université McGill, à introduire un cours de stylistique (française) destiné aux étudiants de B.A. honneurs. Il ne s'agissait pas encore de comparer méthodiquement le français et l'anglais, mais d'initier les étudiants anglophones aux ressources expressives du français, aux niveaux de langue et à la façon dont les mots se combinent pour former des unités de pensée, qui sont aussi des unités de traduction. Cela se passait au début des années 40. Ce cours était alors probablement unique en son genre. Sans doute les cours de *French Composition* pouvaient comprendre des notions d'ordre stylistique mais restaient quand même assez différents du cours décrit ci-dessus. C'est vers cette époque que l'Université McGill organisa des cours du soir en traduction sous l'égide du département. Presque tous ceux qui s'y inscrivirent étaient des francophones très motivés et l'enseignement qu'ils reçurent bénéficia, par osmose si l'on peut dire, du cours de stylistique pour anglophones, avec une initiation à la stylistique comparée. Ce léger déplacement du centre de gravité est d'ailleurs inévitable quand on a affaire à un public qui étudie une langue seconde. Bally ne parle que de stylistique française, mais l'enseignement qu'il donnait au séminaire de français moderne de l'Université de Genève s'adressait surtout à des étudiants étrangers, de langue allemande pour la plupart. Cependant, dans le volume d'exercices du *Traité*, il n'y a que cinq exercices sur 293 qui comparent le français et l'allemand.

Dans un pays bilingue comme le Canada, et à un moment où la traduction devenait une véritable institution, il était inévitable que l'embryon de stylistique française expérimentée dans les années 40 se développe dans une perspective de comparaison méthodique des deux langues officielles. Quand le *Manuel de stylistique comparée du français et de l'anglais* parut en 1958, il répondait à un besoin déjà très réel.

Nos lecteurs le connaissent et il n'est pas question de le refaire ici. Par ailleurs, il est difficile de parler de pédagogie de la traduction sans s'appuyer sur des exemples précis. Nous nous proposons donc de passer en revue un certain nombre de problèmes que pose le passage d'une langue à l'autre, pour montrer quelle aide la stylistique comparée peut apporter à leur solution, et de juger ainsi de son efficacité.

L'un des principes de la stylistique est que les mots ne doivent pas être pris isolément dès l'instant qu'on constate leur appartenance à un groupe, que ce soit dans la langue, donc en réserve d'emploi, ou dans le discours, par exemple à propos d'un texte à traduire. La cohésion de ces groupes varie. Il en est qui sont évidents à première vue parce que leurs éléments apparaissent comme soudés entre eux : *faire face à*, *faire coup double*, *revenir à la charge*. Les locutions adverbiales et conjonctives, du type *à la suite de*, que répertorient les grammaires sont au premier plan de cette catégorie. Ce ne sont pas ces expressions qui nous intéressent parce que le caractère indissoluble de ces combinaisons de mots les met à part : elles ne font pas problème. Les groupes auxquels nous pensons sont fragiles et le locuteur distrait, ou non averti dans le cas de la langue seconde, peut très bien remplacer un mot par un autre, et il en résulte une fausse note. Leur fragilité tient à ce que leurs éléments ne sont liés que par une simple affinité, tel mot attirant tel autre. Ainsi *blessé* attire, comme intensif, *grièvement* et non pas *grave*. Dans ce cas-ci, cette combinaison est très stable, mais c'est sans doute parce que l'adverbe est un archaïsme qui ne s'emploie guère qu'avec *blessé*. Le plus souvent le lien est fragile, même dans la langue maternelle et à plus forte raison dans la langue seconde. Bally appelle ces groupements des « séries ». Ce terme n'est pas vraiment satisfaisant

parce qu'il désigne surtout des groupes binaires. Or, les séries comprennent généralement plus de deux éléments. Le terme *syntagme* paraît préférable.

On distingue deux catégories de ces syntagmes : les syntagmes adjectivaux ou d'intensité et les syntagmes verbaux. Les premiers unissent un adjectif et un adverbe et les seconds un verbe plus un nom, ou, moins fréquemment, un nom suivi du verbe dont il est le sujet.

Nous venons de voir un exemple de syntagme d'intensité avec *grièvement blessé* qui s'oppose à *gravement malade*. Obéissant au genre de réflexe que doit cultiver le traducteur, nous notons en passant que l'anglais peut employer le même intensif pour *ill* et pour *wounded* ou *injured*. Le cas de *formellement interdit* est différent. Ce syntagme a une variante québécoise qui est *strictement interdit* sous l'influence de l'anglais. C'est un bon exemple d'anglicisme bénin, car le français aurait pu choisir cet adverbe aussi bien que l'autre. Néanmoins, quiconque tient à écrire une langue soignée doit éviter ce qui est discutable, et il est évident que la tolérance que nous venons de montrer à l'égard de *strictement* ne vaut pas pour *formellement*. La chose peut se vérifier en sens inverse. Dans une ville française fréquentée par des touristes anglophones, les pelouses du parc étaient protégées à une époque par un écriteau bilingue où l'on lisait *It is formally prohibited to walk on the grass*. Visiblement, le rédacteur de cet avis avait achoppé sur la différence entre *formally* et *formellement*. « Tout est comparaison dans notre étude », a dit Charles Bally. Appliquant ce précepte, nous notons en passant que *formally* en anglais détonne plus que *strictement* en français.

Parallèlement aux couples adjectif + adverbe, il existe des couples nom + adjectif, le modifiant ici encore intensifiant le modifié. Le mot anglais *severe* sert d'intensif à plusieurs substantifs : *severe cold*, *severe shelling*, *severe fighting*, *severe losses*, et chaque fois *severe* se traduit différemment, et jamais par *sévère* : *froid rigoureux*, *violent bombardement*, *combats acharnés*, *lourdes pertes*. On remarquera que dans ces exemples *severe* fonctionne comme un générique auquel le français oppose des spécifiques. Un linguiste belge spécialiste du bilinguisme a fait remarquer qu'en situation bilingue les génériques de la langue dominante tendent à chasser les spécifiques qui leur correspondent dans la langue dominée. Il n'est pas surprenant que *sévère* tende à s'employer comme *severe* en français. Déjà en 1914-1918, les communiqués français faisaient état de « pertes sévères », sous l'influence de l'allemand *streng* et de l'anglais *severe*. De la même façon, dans les pays bilingues, *brun* tend à remplacer *bis* et *marron*. Et il convient de noter qu'il y a chaque fois perte de vocabulaire sans compensation, sans avantage en retour.

La deuxième catégorie que nous avons à examiner est celle des syntagmes verbaux (verbe + nom ou nom + verbe). Elle ne se situe pas au cœur de notre sujet parce qu'elle ne touche guère à cette valeur éminemment affective qu'est l'intensité. Mais la stylistique reconnaît les valeurs intellectuelles même si elles ne sont pas aussi caractéristiques. En fait, elles lui sont nécessaires pour dégager par contraste ce qui est affectif. Autre exemple de rapprochement comparatif.

Dans les syntagmes verbaux, tel nom appelle tel verbe ou plus rarement l'inverse. Ainsi on *touche* un chèque, on ne le « change » pas. C'est l'usage qui décide. Il n'est donc pas surprenant que, dans ce domaine, les expressions françaises et anglaises de même sens puissent combiner des mots que ne se correspondent pas d'une langue à l'autre. Ainsi l'État *émet* les billets et les timbres-poste, le gouvernement *prend* (ou *rend*) un décret et *publie* un communiqué, et ces trois verbes peuvent se rendre en anglais par *to issue*. On *engage* des dépenses mais on *encourt* des reproches. Le médecin, assez curieusement, *rédige* l'ordonnance que le pharmacien *exécute* ou *prépare*. Ainsi donc on n'émet pas un communiqué ou un décret, ni même une intention, mais on *exprime* une inten-

tion et on *émet* une opinion. Les freins, on ne les « applique » pas, on les *serre*. Et on *res-serre* les liens, alors qu'en anglais on les « renforce » (*strengthen*).

Les chapitres de la stylistique ne portent pas les mêmes titres que ceux de la grammaire traditionnelle. On s'est inspiré de la terminologie de Ferdinand Brunot dans *la Pensée et la langue* et on appelle **caractérisation** ce qui concerne les adjectifs et les adverbes et **représentation** l'étude des pronoms qui remplacent, représentent les noms. Et dans le chapitre de la caractérisation, une section importante traite de l'inhérence et de la relation, dichotomie que Bally a dégagée et qui se rattache à l'opposition des valeurs affectives et des valeurs intellectuelles. Ces termes philosophiques s'éclairent quand on les applique à ces réalités concrètes que sont les adjectifs d'inhérence et les adjectifs de relation. L'inhérence est en fait la qualité. La grammaire parle des adjectifs qualificatifs et, au niveau scolaire, ne se réfère pas à ces deux subdivisions de cette partie du discours. Et cependant cette distinction est très réelle, car les adjectifs de relation ne se comportent pas comme les adjectifs d'inhérence, comme le montre le tableau ci-après.

Charles Bally a défini avec précision ce qui caractérise les adjectifs de relation. Ils sont dépourvus d'affectivité, la relation étant une notion intellectuelle. Ils ne peuvent être ni attributs ni antéposés, et les degrés de comparaison ne leur sont pas applicables. De la chaleur solaire on ne peut pas dire qu'elle « est solaire », ni qu'elle l'est plus ou moins, et on ne peut parler d'une « solaire chaleur », alors qu'une *accablante chaleur* est possible.

L'inhérence et la relation peuvent se rendre de trois façons : a) par un seul adjectif qui possède les deux valeurs (*hospitalier*) ; b) par deux adjectifs, l'un d'inhérence (*anguleux*) et l'autre de relation (*angulaire*) ; c) par un adjectif d'inhérence (*musical*) et une locution adjectivale (*de musique*). Remarquons en passant qu'un instrument de musique peut être plus ou moins musical qu'un autre.

Ce même triptyque existe en anglais, à cette différence près que la locution adjectivale est remplacée par un nom antéposé : *shore batteries* = batteries côtières.

Le tableau p. 137 réunit quelques exemples particulièrement démonstratifs. Les lettres I et R entre parenthèses servent respectivement à indiquer l'inhérence et la relation.

Ce tableau appelle quelques remarques.

1. L'adjectif *funèbre* est adjectif de relation dans l'expression *pompes funèbres*.
2. D'une façon générale, le sens figuré relève de l'inhérence.
3. *Glacial* en anglais peut prendre le sens figuré : *glacial calm*, *glacial star*. *Doctoral* n'est qu'inhérence en français et que relation en anglais.
4. Sont des faux amis (v. plus loin),
complètement : *énergique* et *energetic*, *doctoral* (même forme)
partiellement : *angulaire* et *angular*, *monastique* et *monastic*, *glacial*, *monumental* et *musical* qui ont la même forme dans les deux langues.

La réalité de la dichotomie inhérence-relation est confirmée par le fait que la langue se crée des adjectifs de relation dérivés du même substantif que les adjectifs d'inhérence qui existent déjà. Ainsi *catégorique* est doublé par *catégoriel*, *cérémonieux* par *cérémoniel* et *caractéristique* par *caractériel*.

L'un des chapitres les plus importants de la stylistique comparée est celui des faux amis. On sait qu'on entend par ce terme les mots français et anglais qui se ressemblent parce qu'ils sont de même origine mais ont pris au cours des âges des sens différents.

Un seul adjectif	Deux adjectifs	Adjectif et locution adjectivale	
I. En français			
profil chevalier	(I) visage anguleux	(I) ton doctoral	(I)
boucherie chevaline	(R) mesure angulaire	(R) thèse de doctorat	(R)
personne hospitalière	(I) air funèbre	(I) voix musicale	(I)
personnel hospitalier	(R) monument funéraire	(R) instrument de musique	(R)
œuvre monumentale	(I) froid glacial	(I)	
carte monumentale	(R) formation glaciaire	(R)	
	austérité monacale	(I)	
	ordre monastique	(R)	
II. En anglais			
<i>angular face</i>	<i>Icy cold</i>	<i>energetic person</i>	
<i>angular distance</i>	<i>glacial epoch</i>	<i>energy sources</i>	
<i>monastic austerity</i>		<i>monumental study</i>	
<i>monastic order</i>		<i>monument map</i>	
<i>musical voice</i>			
<i>musical instrument</i>			

L'expression est entrée dans l'usage en 1928 avec le livre de Koessler et Derocquigny intitulé *les Faux amis ou trahisons du vocabulaire anglais*. De 1928 à 1964, ce livre a eu six éditions avant d'être refondu par Koessler en 1975 sous un titre légèrement différent : *les Faux amis des vocabulaires anglais et américain*.

L'équivalent anglais de *faux amis* est *deceptive cognates*. Cette expression est moins pittoresque, mais elle rend mieux compte de la réalité, le français laissant dans l'ombre le fait que les mots ainsi rapprochés sont de même origine.

Plus deux langues sont apparentées et plus elles tendent des pièges aux traducteurs. Or, l'anglais et le français partagent dans une large mesure le même vocabulaire, l'anglais ayant plus de mots romans que de mots d'origine germanique. Un nombre élevé de ces mots romans n'ont pas d'équivalents français. S'il est vrai qu'il y a inévitablement des mots qui ont le même sens et la même valeur, il y en a beaucoup qui diffèrent à divers degrés.

En fait, le nombre de ceux qui diffèrent complètement, dont les aires sémantiques sont complètement séparées, est peu élevé. Les manuels citent *vicar* et *vicaire*, *curate* et *curé*, *ball* et *balle*, *bullet* et *boulet*, mais dans le cas des projectiles, il convient de préciser que *ball* a eu le sens de *balle* à l'époque où *fusil* se disait *musket* (*musket ball*). Parmi les exemples d'inhérence et de relation figurent *doctoral* (sens figuré en français, sens propre en anglais) et *energetic* (sens moral en anglais, alors que *énergétique* n'a que le sens

propre). *Hospitable* n'a que le sens affectif (donc d'inhérence), le sens propre étant rendu par l'antéposition du substantif *hospital*. *Musical* et *monastic* ont les deux valeurs en anglais alors que leurs paronymes français n'en ont qu'une. Dans l'ensemble c'est ce dernier modèle qui domine. Les faux amis ont un ou des sens communs et un ou des sens différents.

Il n'y a pas qu'un type de différence. Ici aussi on retrouve l'opposition entre l'intellectuel et l'affectif, entre les différences purement sémantiques et les différences stylistiques. *Populace* s'écrit de la même façon dans les deux langues. Dans les deux cas, il s'agit de la foule mais vue différemment. En anglais, c'est seulement un grand nombre de gens rassemblés, une affluence. En français, il ne peut s'agir que d'une foule de bas étage. Lorsque le *Star* à Montréal a titré « *Populace cheers Wilkie* » (candidat à la présidence des États-Unis en 1940), c'eût été un contresens majeur que de traduire par « La populace acclame Wilkie ». On sait que l'équivalent de *populace* (la lie de la population) est *rabble*.

Confisquer et *confiscate* sont bien le même mot historiquement parlant, et le sens en gros est le même. Il n'empêche qu'ils ne sont pas absolument équivalents. Le mot français appartient à la langue de tout le monde. Le mot anglais est un terme juridique, donc d'un niveau trop spécialisé pour certaines circonstances. Dans un texte français où il est question d'une lampe qu'on confisque à un enfant parce qu'il lit trop tard le soir, le traducteur anglais a utilisé *confiscate* alors que *to take away* aurait été dans la note.

Notre mot *juvénile* évoque l'ardeur de la jeunesse. En anglais, c'est un terme catégoriel qu'un dictionnaire définit comme « *intended for or appropriate to children or young persons* », par exemple dans le domaine du vêtement ou du livre. C'est donc un mot « intellectuel », mais, employé comme nom, il devient affectif : « *Don't be such a juvenile !* »

Le cas de *magistrat*/*magistrate* est un peu différent en ce que l'écart entre les deux mots est d'abord technique et prend de ce fait une valeur affective. Le mot français peut s'appliquer à tous les degrés de l'appareil judiciaire. Il a aussi un sens extra-judiciaire : le président de la République est le premier magistrat de l'État. En anglais *magistrate* est au-dessous de *judge* ; employé par erreur, il produirait un effet désobligeant. *No judge wants to be called a magistrate*.

On voit par ce qui précède qu'il y a entre les faux amis des catégories de différences. Outre celle qui sépare l'affectif de l'intellectuel, il y a aussi des différences d'écart qui vont du contresens grossier au faux sens qui empêche le traducteur d'être idiomatique. *Demander* traduit par *to demand* a causé, à une époque déjà lointaine, un incident diplomatique entre la France et les États-Unis. La confusion entre *emphase* et *emphasis* ne pourrait guère avoir ce genre de répercussion, mais elle n'en est pas moins une erreur grossière. Et naturellement un traducteur soucieux de la qualité de son travail évitera d'employer « apparaître » (pour indiquer la présence d'un mot dans un texte) à la place de *figurer*, « lecture » pour *correction* des épreuves (*proofreading*) et ne négligera pas la nuance entre *compiler* et *to compile*, le mot français étant largement péjoratif, ce qui fait qu'il vaut mieux dire qu'une bibliographie a été *établie* plutôt que « compilée ».

D'autre part, ce que nous avons dit plus haut à propos des génériques d'une langue chassant les spécifiques de l'autre langue dans une situation bilingue vaut aussi pour les faux amis. Nous disposons des synonymes *faire allusion à*, *se reporter à*, à propos des personnes, et *renvoyer à* et *se rapporter à* à propos des choses. On a l'impression à l'heure actuelle que ces mots sont en recul devant *référer*, *se référer* ou *faire référence à*, ce qui risque de se traduire par un appauvrissement comparable à celui que nous avons signalé à propos de *sévère*.

L'importance des faux amis a été reconnue en France et en Grande-Bretagne, en France par Koessler et Derocquigny, déjà mentionnés, et aussi par Félix Boillot avec son *Vrai ami* et son *Second vrai ami du traducteur*, et aussi par un article paru dans *le Français moderne* et intitulé « De l'anglomanie en France », sujet plus actuel que jamais.

Aux États-Unis et au Canada cette question ne semble pas avoir intéressé les professeurs d'anglais et de français langues secondes. Cependant, il convient de rendre hommage à la contribution de P. Daviault qui, alors qu'il était surintendant du Bureau des traductions, a publié des livres peu volumineux mais très utiles intitulés *L'Expression juste en traduction*, *Questions de langage*, *Traduction...* qu'il a réunis par la suite en un seul appelé *Langage et traduction*.

On peut dire que l'étude des faux amis doit occuper une place importante dans un programme d'enseignement de la traduction et qu'on peut difficilement y consacrer trop de temps. Il faut dire aussi que le domaine à explorer est très vaste.

Bien entendu, la façon de traiter cette question dans un cours dépend inévitablement de la philosophie de l'enseignant. Elle peut varier de la rigueur au laxisme. Un point de vue très répandu aujourd'hui est que la langue évolue et que du moment qu'une chose se dit, elle est acceptable. On peut estimer par contre que le traducteur a une double obligation, à l'égard de son texte d'abord, et aussi à l'égard de la langue dans laquelle il traduit, qui est généralement la sienne. Il doit respecter les deux. Si on accepte ce double impératif, on peut alors examiner quel est l'effet de l'anglicisation sur la langue. Il se peut qu'elle l'enrichisse en ajoutant aux liquidités langagières de la collectivité. Il s'agit alors de choses nouvelles que l'on adopte avec le mot du pays d'origine. Se doute-t-on que le mot *population* vient de l'anglais ? L'Académie l'a accepté dans la 5^e édition en 1798. On peut se demander si ce concept existait avant et comment on l'exprimait. De toute façon il n'y a aucun doute que le français s'en est trouvé enrichi. Un autre exemple est *sentimental*. Mais très souvent l'anglicisation appauvrit la langue parce que, le snobisme aidant, elle entraîne l'abandon de mots parfaitement satisfaisants, ou elle perturbe inutilement la structure du vocabulaire, par exemple avec l'emploi d'*admettre* au sens d'*aveu*, notion qui est déjà servie par trois verbes : *reconnaître*, *avouer*, *confesser*, et en créant une confusion entre l'idée de tolérance (*admettre* = *tolérer*) et celle d'*aveu*.

En outre, il faut bien voir que dans ce domaine un abus ouvre la voie à un autre. C'est une érosion lente, mais continue. Nous savons de source sûre qu'en Grande-Bretagne, dans les années 50, la trésorière française d'un organisme culturel qui prenait en charge des conférenciers, se plaignait de ce que, disait-elle, « avec les résignations et les charges pour les lectures nous n'avons presque plus de balance ». Cela a l'air d'une charge, mais le cas est authentique et peut servir d'avertissement.

Jusqu'à présent, nous sommes resté dans le domaine du lexique, mais les contacts entre les deux langues peuvent aussi être d'ordre grammatical. Il faut se garder, par exemple, de confondre *vous vous souvenez* et *vous vous souviendrez* qui aboutissent tous les deux à un futur dans la traduction anglaise. Or, il est bien évident que le futur est de mise en français quand il s'agit d'une action à venir : *Vous vous souviendrez que vous devez éteindre avant de sortir*. Mais quand on rappelle un fait à quelqu'un, le présent est de rigueur : *Vous vous souvenez (you will remember) que l'an dernier à pareille époque...*

Plus difficile à corriger est l'erreur qui consiste à employer *alors que* autrement qu'au sens de *pendant que* ou de *tandis que*. Dans cet emploi fautif, il traduit ce qu'on a appelé le *when* de continuation qui fait avancer l'action en marquant une nouvelle étape. Ex. : *Le ministre arrivera le 15, date à laquelle il inaugurera le nouveau bâtiment*. Et non pas « alors qu'il inaugurera », puisqu'il ne le fera pas en même temps qu'il arrivera, mais

après. Les équivalents les plus pratiques de ce *when* sont donc *date* ou *heure à laquelle*, ou encore *et alors*.

La comparaison des faits de grammaire qui expriment la même idée dans deux langues différentes, révèle que l'infinitif anglais actif ne peut pas fonctionner comme impératif, alors qu'en français nous avons le choix entre *Répondre* et *Répondez aux questions suivantes*.

Cependant, l'infinitif passif peut véhiculer un ordre : *To be done today* = *À faire aujourd'hui*. À ce propos il faut éviter le calque « à être fait » pour *à faire*.

L'infinitif et l'impératif n'ont pas en français la même tonalité. Traditionnellement l'administration française parlait à ses administrés à l'infinitif. Il semble que maintenant elle soit en train d'adopter l'impératif. Cependant on met encore sur une lettre *Ne pas plier* et non « Ne pliez pas ».

De même sur une route, un avis aux automobilistes ne dira pas « Ne doublez pas », alors que *Do not pass* est courant, mais *Ne pas* ou *Défense de doubler*. L'anglais a aussi une formule impersonnelle : *No passing*.

L'expression fautive « marcher au bureau » est encore fréquente. On peut régler la question avec un *Dites...* *Ne dites pas...*, mais il est préférable d'expliquer pourquoi on fait la faute.

C'est qu'il y a des verbes de mouvement et des verbes de destination. Quand on dit que M. Untel voyage à Ottawa, cela ne veut pas dire qu'il y est et qu'il y voyage, mais qu'il s'y rend, et c'est ce dernier verbe qu'il convient d'employer.

To travel, comme *to walk*, *to drive*, *to fly* sont à la fois verbes de mouvement et de destination. On marche vite ou lentement pour aller quelque part ou simplement dans la campagne. Mais il paraît curieux de *marcher dans un bureau*.

Les verbes de fluctuation (hausse et baisse) comprennent aussi ces deux catégories. Sont verbes de mouvement *augmenter* et *baisser* qui ont comme complément, introduit par *de*, le nombre d'unités gagnées ou perdues, mais non le point d'arrivée qui est le complément des verbes *passer à*, *porter à*, lesquels sont des verbes de destination dans le domaine des fluctuations. Le timbre-poste est *passé de 32 à 34 cents*, Postes Canada l'a *porté à 34 cents* ; il a *augmenté de deux cents*.

Un étudiant de traduction doit savoir quand le comparatif anglais doit être rendu par un positif en français. Cela tient en partie à la structure de l'anglais où les degrés supérieurs de comparaison se reconnaissent à la terminaison (*-er*, *-est*) et accessoirement seulement à la présence ou à l'absence de l'article.

Il y a aussi le fait qu'en anglais le comparatif se dit de deux personnes ou de deux choses, ce qui explique que la haute ville soit *the upper town* et que l'on dise *sooner or later* pour *tôt ou tard*.

C'est très clair, mais il y a des cas où le traducteur doit faire preuve d'adresse, par exemple dans la phrase suivante qui se rapporte à la marine marchande du Canada lorsqu'elle était « *one of the larger ones in the world* ». Si on traduit par « l'une des plus grandes » on passe du comparatif au superlatif. On s'en tire en disant *l'une des flottes importantes*.

Le client d'un hôtel peut dire *I was given one of their larger rooms* ou *one of the largest*. Dans un cas, il n'a que deux catégories dans l'esprit, les grandes et les petites ; dans l'autre, il doit y avoir des intermédiaires entre les deux extrêmes.

L'accent de phrase est l'accent qui porte sur un mot et qui peut se déplacer suivant le sens de l'énoncé. Il est important de le reconnaître et de savoir le placer pour bien par-

ler, et aussi pour bien traduire. C'est le contexte ou l'intention de celui qui parle qui décide. Cet accent existe aussi en français, mais s'emploie beaucoup plus rarement : C'est *mon* billet. D'ailleurs il y a des mots sur lesquels on ne peut pas mettre d'accent, tels que *il, je, si, et*. Il en résulte que très souvent le traducteur doit le rendre par des moyens syntaxiques.

Après un crime la police enquête. On découvre des taches qui pourraient être des taches de sang. Simple hypothèse. Avec les tests il y a confirmation : *They are blood stains*. Nous donnons la phrase telle qu'elle a été imprimée. Le mot *are* aurait pu être en italiques pour marquer l'accent et guider le lecteur, il ne l'est pas, mais le lecteur anglophone comprend tout de suite : *ce sont bien des taches de sang*.

Autre exemple : *But Victoria was amused*. C'est une allusion à une autre occasion où la reine avait dit *We are not amused*. Le traducteur devra donc dire quelque chose comme *Cette fois Victoria a trouvé cela drôle* pour rendre l'accent qui tombe sur *was*.

C'est l'occasion de rappeler aux étudiants qu'il leur faut connaître pas mal d'histoire en plus de l'actualité pour comprendre les allusions qui émaillent les textes.

On a dit non sans raison que les traducteurs et les interprètes n'ont pas le même tempérament et par conséquent ne sont pas interchangeables. Sans aller à l'encontre de cette remarque, on peut estimer que les programmes de traduction devraient comprendre soit un cours élémentaire d'interprétation, soit à tout le moins un cours de traduction orale qui se déroulerait comme suit : le professeur lit le texte de façon normale. Les étudiants ne doivent rien écrire et surtout pas de mots du texte anglais. La seconde lecture est faite en décomposant les phrases en unités de traduction. Les étudiants traduisent et écrivent au fur et à mesure. La troisième lecture permet aux étudiants de vérifier.

C'est une excellente gymnastique. La raison pour laquelle elle est nécessaire est que les débutants ont tendance à s'enliser dans le mot à mot. Pendant très longtemps, au Canada et ailleurs, on a traduit littéralement par précaution. Il nous en reste des traductions telles que « l'Orateur » (en voie de disparition), la « Chambre d'assemblée », qui est une absurdité en français puisqu'on dit deux fois la même chose, et le « rapport d'impôt ». Ce terme est clair, mais il est visible qu'il a été créé à partir d'*income tax return* et qu'on ne s'est pas demandé comment cela se disait ailleurs (la déclaration des revenus ou, plus familièrement, la feuille d'impôts).

CONCLUSION

Les exemples qui précèdent montrent que la stylistique telle que nous la concevons est au confluent de la grammaire, de la lexicologie et, marginalement, de la phonologie¹. — 7

Les rapports avec la traduction présentent deux caractéristiques essentielles. D'une part l'importance accordée aux mots pris en groupe aussi bien dans le discours que dans la mémoire du sujet parlant, et d'autre part le constant va-et-vient qui doit s'établir entre l'idée et l'énoncé, entre la pensée et les ressources dont la langue dispose pour l'exprimer.

Ces deux activités mentales sont aussi de celles qui permettent de bien traduire.

Note

1. Il y a ainsi un domaine commun et c'est pourquoi les cours qui explorent ce domaine peuvent également s'appeler *cours de linguistique différentielle* (ou *contrastive*).